

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2407 - LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une rentrée parlementaire très attendue

L'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le 8 septembre à Kinshasa a suscité un débat général au sein de la classe politique congolaise. Salué par les uns, ce jugement est considéré par des cadres de l'opposition comme une porte ouverte vers le fameux « glissement » des institutions au-delà de leur mandat constitutionnel. D'ores et déjà, les députés de l'opposition ne cachent pas leurs intentions d'évoquer la question au cours de la session parlementaire de septembre.

Les membres du gouvernement les plus visés par les élus nationaux sont le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur ainsi que le ministre du Budget. Chacun devra répondre de sa responsabilité sur cette question liée aux élections.

Page 12



Le siège de l'Assemblée provinciale du Katanga

SANTÉ

L'Unicef note une double baisse du taux de mortalité infantile



En l'espace d'une génération, la baisse du taux de mortalité infantile dans le monde a plus que doublé et 38 millions de vies supplémentaires pourront être sauvées d'ici 2030 si les progrès s'accroissent conformément aux objectifs de développement durable que les dirigeants du monde s'apprentent à adopter ce mois-ci, révèle l'Unicef dans un communiqué de presse.

La mortalité des enfants de moins

Un enfant en consultation chez un médecin de 5 ans en RDC a baissé de 104 décès pour 1000 naissances en 2014. Le pays a enregistré une baisse d'environ 30% en 7 ans. Cependant, il faut noter qu'à côté de ces efforts, la RDC continue à faire face à un taux de mortalité infanto-juvénile très élevé. « Le pays fait partie des six pays qui, ensemble, totalisent 50% des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde », note l'Unicef.

Page 13

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

L'équation financière persiste

Des commissions interministérielles sont à pied d'œuvre, à en croire le porte-parole du gouvernement, pour préparer la contribution du gouvernement à l'injonction de la Haute Cour l'astreignant à mettre à la disposition de la Céni des moyens financiers dont elle a besoin pour organiser

l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces nouvellement créées. Le projet de budget 2015 est en train d'être passé au peigne fin pour voir comment procéder à des coupes sombres censées satisfaire cette exigence électorale non prévue dans le budget actuel. Ainsi, une équipe gouvernemen-

tale se rendra au Parlement pour pouvoir obtenir de l'autorité budgétaire ces moyens financiers de manière définitive. La non-exécution en règle depuis 2012 du budget prévisionnel des élections serait, de l'avis de l'opposition, à la base de cette situation délibérément créée.

Page 12

PRIX SAKHAROV 2015

Les nominés sont connus

Les huit nominés pour le prix Sakharov 2015 du Parlement européen ont été annoncés le 10 septembre. Ils seront formellement présentés le 28 septembre au cours d'une réunion conjointe des commissions des affaires étrangères et du développement ainsi que de la sous-commission des droits de l'Homme. Le lauréat sera, quant à lui, dévoilé en octobre. Parmi ces nominés figure l'américain Edward Snowden, expert en informatique et ancien employé de la National Security Agency (NSA). Il avait déjà été nommé pour le prix Sakharov en 2013.

Créé en 1988, le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit est décerné chaque année par le Parlement européen. L'année dernière, le prix a été attribué au médecin congolais Denis Mukwege.

Page 13

ÉDITORIAL

Emergence

Parce que, depuis plus de quinze ans, notre groupe de presse, l'Agence d'information d'Afrique centrale, joue résolument la carte de l'intégration régionale et parce que les événements finissent par lui donner raison comme en témoignent les évènements en cours dans cette partie du monde, nous avons décidé de franchir nous-mêmes une nouvelle étape sur la voie de la communication. Cette étape prend la forme d'une publication, la revue Emergence Tombwa, qui paraîtra désormais tous les trois mois avec pour ambition de contribuer activement à l'échange des idées concernant la construction des grands ensembles économiques et politiques régionaux sur lesquels s'édifiera l'Afrique de demain.

Le sommaire du numéro qui vient de paraître illustre parfaitement l'objectif qui est le nôtre d'aider à ce que le Congo soit l'un des moteurs de ce grand mouvement historique. L'on y trouve, en effet, des analyses et des réflexions sur l'évolution globale de l'Afrique, sur les défis de toute nature que celle-ci doit relever, sur les enjeux que constitue notre continent pour les puissances extérieures au continent, mais également des articles plus concrets sur la construction du pont rail-route qui reliera demain Brazzaville et Kinshasa, sur les vertus du palmier « l'arbre aux mille vertus », sur le problème social que posent les rites du veuvage, sur l'accès au crédit « au cœur de la problématique du développement ». Cinquante-deux pages au total qui permettent de mieux comprendre l'ampleur des changements en cours dans nos sociétés.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que la revue Emergence Tombwa est elle-même une illustration du vaste mouvement qui vise à donner leur pleine autonomie aux pays comme le Congo. Ecrite, illustrée, mise en page, puis imprimée dans nos ateliers, elle apporte la preuve que l'on peut aujourd'hui réaliser à Brazzaville des publications que l'on devait jusqu'à présent commander en Europe, en Amérique, ou en Asie. Pour dire les choses clairement, elle envoie un signal fort aux éditeurs du monde entier qui voient s'ouvrir un marché jusque-là difficile à conquérir. Avis aux amateurs !

Les Dépêches de Brazzaville

« Emergence Tombwa, le magazine de l'intégration africaine et des économies émergentes » est disponible à Brazzaville dans la Librairie Congo.

VIE DES PARTIS

Jacques Mahouka : « La crise que traverse le MCDDI résulte du non-respect des textes »

Dans un entretien exclusif accordé au journal « Les Dépêches de Brazzaville », le 10 septembre à Brazzaville, l'ancien sénateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de 2008 à 2014, également ancien député de la circonscription de Kindamba dans le Pool, Jacques Mahouka, a expliqué les raisons véritables de la crise que traverse cette formation politique.

Pour cet économiste de formation, l'actuelle crise que connaît ce parti est due essentiellement au non respect et à la non application des textes qui le régissent. « Oui le MCDDI traverse une période spécifique de l'histoire de son existence. Cette période est caractérisée par une crise très profonde qui n'a jamais frappé le parti », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que « cette situation a une source structurelle, juridique du fait du non respect et surtout de la non application des textes du parti ».

Cette crise, a-t-il indiqué en substance, est aussi le fait de vouloir adopter une attitude négative face à la ligne politique du parti telle que tracée par son président fondateur, au regard de la manière dont on conduit les actions politiques. Enfin, c'est une crise née aussi de la mauvaise gestion



des cadres du parti et surtout du manque de démocratie à tous les niveaux. Le mépris des autres ne s'inscrit pas dans la ligne politique du MCDDI, qui prône l'amour, a-t-il dit. « Lorsqu'on dénature la structure du parti en créant une instance qui affaiblit le pouvoir de son président-fondateur à la tête du bureau politique, cela s'appelle trahison », a-t-il dit. S'exprimant sur comment résoudre la crise, Jacques Mahouka a déclaré, « qu'il nous faut nécessairement nous retrouver dans un cadre approprié pour un débat honnête, sincère et franc. Ce cadre, par rapport à la hiérarchie du parti, est soit le congrès soit la convention qui est une instance entre le congrès et le comité national. Elle permet de consulter

directement et rapidement les responsables nationaux et intermédiaires du parti sur toute question relevant ordinairement du congrès. »

Quant aux décisions qui sont prises aujourd'hui relatives à l'éviction ou à la suspension des cadres du parti de certaines instances, ce dernier a signifié qu'elles ne sont pas statutaires. Enfin, abordant l'avenir de cette formation politique, Jacques Mahouka s'est dit confiant et rassurant en ce que le parti sortira de cette étape.

« Oui nous nous concentrons pour sauver cet outil politique. Sauver le MCDDI, le sortir de l'abîme où il se trouve aujourd'hui, c'est assurer un avenir démocratique de notre pays. L'ordre sera rétabli par ceux qui croient aux directives politiques du président-fondateur de ce parti et qui se reconnaissent en lui, qui sont pour la paix, l'unité et la concorde nationale, qui mettent l'intérêt national au-dessus de l'intérêt égoïste. Pour des questions de paix, de sécurité et même d'unité nationale, les frères vont réintégrer la grande famille du MCDDI. C'est alors qu'il continuera sûrement et prudemment sa lutte politique », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Brice Martial Roch Kongo

Brice Martial Roch Kongo, décédé le 31 août dernier à Paris, en France était membre du conseil fédéral. Le Parti congolais du travail avec Pierre Ngolo à sa tête lui a rendu un hommage, le 12 septembre à son siège communal de Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre lue pour la circonstance par le secrétaire chargé de la communication et de la formation politique du comité-Pct de l'arrondissement 3 Poto-Poto, Bernard Batantou, il est ressorti que

Brice Martial Roch Kongo est né le 12 septembre 1976 à Brazzaville. Il a obtenu son baccalauréat technique, série G2 en 2001. Bénéficiaire d'une bourse après le Brevet de technicien supérieur (BTS), il se rend à Montpellier en France. Il y séjourne de 2004 à 2006, prépare et valide le diplôme d'études de comptabilité et finances (D.E.C.F.). Séduit par la politique, il adhère au Parti congolais du travail (PCT), en 2011. En 2013, il participe aux travaux préparatoires du congrès

constitutif de la Force Montante Congolaise (FMC), et au congrès constitutif de l'Organisation des Femmes du Congo (OFC). En 2014, précisément le 05 mars, il est élu membre du conseil fédéral du Parti congolais du travail du département de Brazzaville. Membre du comité PCT de l'arrondissement 3 Poto-Poto, Brice Martial Roch Kongo a participé activement à la vie de son parti. Il laisse une veuve et trois enfants.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaires des rédactions : Joelyn Francis Wabout
Secrétaires des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) / Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Ouentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsis Oissa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
-RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Deloume, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhwas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengou
Assistante : Dina Darcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :
Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsimba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Nalimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Timothée Ghemilembolo élu président du syndicat CGCAM



Le nouveau président de la Confédération générale des cadres et agents de maîtrise (CGCAM), du port autonome de Brazzaville, a été intronisé le 11 septembre, au cours d'une assemblée générale. Timothée Ghemilembolo succède à Jean Pierre Makaya, admis à la retraite se dit déterminé à défendre les intérêts moraux des cadres et agents du port de Brazzaville.

« Je suis très content de la confiance que le président de la coordination de la confédération générale des cadres et agents de maîtrise m'a faite, au moment où les agents du Port autonome de Brazzaville sont confrontés à beaucoup de situations professionnelles », s'est réjoui le nouveau promu.

Timothée Ghemilembolo est déterminé à défendre les intérêts des travailleurs du port. Il a, pour ce faire, déjà un canevas de travail élaboré en

fonction de la nécessité et des priorités. « Au moment où je prends mes fonctions, ma première mission consistera à convoquer une assemblée générale, juste après les Jeux africains, à l'occasion de laquelle, nous allons recenser les doléances des travailleurs afin de dresser un cahier de charges que nous déposerons à la direction générale du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires », a renchéri Timothée Ghemilembolo.

Il sied de rappeler que le Port autonome de Brazzaville est né en 2000, sur les cendres de l'ATC (Agence transcongolaise de communication) qui regroupait le chemin de fer, le port autonome de Pointe-Noire et les voies navigables. Il compte à ce jour 192 agents permanents, y compris ceux qui évoluent au sein des ports secondaires, dans l'hinterland.

Firmin Oyé

DOUANES CONGOLAISES

Bientôt la célébration des 50 ans d'existence

Du 25 au 27 septembre, l'administration douanière de la République du Congo va célébrer ses 50 ans d'existence sur le thème « Quelle douane pour un Congo émergent ». Une occasion tout indiquée de faire le bilan de son parcours demi-siècle durant, surtout de projeter l'avenir de cette administration en terme de défi à relever.

Le directeur général des Douanes et des Droits indirects, Jean Alfred Onanga, l'a annoncé lors d'un déjeuner de presse qu'il a animé le 11 septembre à Brazzaville. Outre des échanges également autour de « la douane congolaise d'hier à aujourd'hui », des actions de charité telles un don de sang au laboratoire national et une messe en mémoire des agents décédés seront organisés.

Une plaque commémorative sera de même érigée dans l'enceinte de la Direction générale des douanes en souvenir du personnel mort en service. Un défilé paramilitaire, des rencontres sportives puis des expositions constituent l'agenda

à cette occasion. « Notre administration a traversé plusieurs étapes. Elle a bâti son chemin en dépit de multiples difficultés quotidiennes et préoccupations urgentes. Avec détermination, nous avons réussi à augmenter les recettes de l'État, qui connaissent chaque année une amélioration sensible. En 2012 par exemple, nous avons réalisé 29 milliards 650 millions

accorde une place de choix dans le renforcement des capacités des cadres. Dans cette optique, je suis convaincu de parfaire l'interconnectivité des systèmes en vue de faciliter le commerce en Afrique », a-t-il ajouté. Prendront part à cette commémoration le secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes, les directeurs généraux des Douanes de



Le directeur général des Douanes et des Droits indirects, Jean Alfred Onanga (au centre)

FCFA de recettes, en 2013, plus de 147 milliards et 155 milliards 44 millions en 2014 », a indiqué Jean Alfred Onanga.

« Aujourd'hui, la douane congolaise qui devra s'arrimer aux normes internationales

l'Afrique centrale et de l'Ouest, les partenaires au développement ainsi que les anciens directeurs généraux des Douanes du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

L'Europe face à la crise des migrants et des choix

C'est presque de la répétition, mais sans doute le meilleur moyen de faire entendre raison à ceux qui, délibérément ou non, refusent d'écouter le message : la crise des migrants à laquelle l'Europe fait face aujourd'hui est en partie la conséquence de la mauvaise thérapeutique appliquée par l'Occident aux conflits qui ravagent certains États africains et moyen-orientaux. Deux exemples, peut-être trois, révèlent en effet que si les puissances occidentales avaient agi autrement en Libye, en Syrie et en Irak, les rebondissements migratoires auxquels on assiste de nos jours n'auraient certainement pas eu la même ampleur.

Premièrement la Libye : située dans une zone géographique traversée, en 2010, par le « printemps arabe » parti de chez son voisin tunisien, l'ancienne Jamahiriya arabe socialiste de Mouammar Kadhafi est entrée vite en ébullition. La nature du régime en place, institutionnellement peu structuré, l'absence de mécanismes facilitant le dialogue interne, et variablement le délitement de ce qui faisait office de force publique (rempart incontestable pour toute nation tombée dans une telle incertitude), ont exacerbé la fracture entre les forces en présence. D'un côté, un Mouammar Kadhafi décidé à « briser » l'insurrection par tous les moyens, de l'autre des contestataires intraitables. On se trouvait en face de deux camps résolus à en découdre. La France s'est engouffrée dans cette brèche très tôt, non sans susciter quelques réticences de la part de certains membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

Au bout de plusieurs mois d'intenses bombardements, la massive intervention mili-

taire de la coalition menée par Paris avait réussi à mettre le colonel Kadhafi dos au mur. Ce devait être assurément le moment d'arracher un accord historique entre ce dernier et les insurgés. Cela pouvait prendre du temps, mais aurait fini par donner à la Libye des institutions de transition à même de démocratiser ce pays fermé par le biais du vote populaire. Or, non seulement Kadhafi a été tué, mais en plus, le service après-vente n'a pas été assuré par ceux qui s'étaient employés, au long de cette guerre qui dura huit mois, d'aller au-delà de la stratégie recommandée par l'Onu qui consistait à affaiblir le régime libyen. Au bout de quoi, la Libye est aujourd'hui abandonnée à elle-même. D'importantes réserves d'armes du colonel Kadhafi ainsi que celles larguées par la coalition comme le confirment certaines sources, sont tombées entre des mains inavouées. Les milices font toujours la loi, la porte maritime libyenne donnant sur l'Europe est devenue un indispensable gagne-pain pour des passeurs impitoyables de migrants vers le Vieux continent. Le chaos s'est installé pour longtemps.

Deuxièmement la Syrie : l'insurrection déclenchée le 15 mars 2011 avait été sévèrement matée par le régime de Damas aussitôt mis au ban de la communauté internationale. Pays fréquentable depuis toujours, puisque la plupart des capitales occidentales y étaient représentées au niveau des ambassadeurs, la Syrie a, à son tour, basculé dans la violence. Que fait l'Occident ? Il opère un choix stratégique à la limite de la précipitation. Il choisit de soutenir des rebelles plus ou moins aseptisés dont il ne sait pas encore exactement quel but ils poursuivent et quelle est leur marge de

manœuvre réelle. Aux avant-postes, Paris décide quelque temps après de la fermeture de la représentation diplomatique syrienne dans la Ville Lumière, puis ouvre dans la foulée les portes de l'Élysée aux chefs rebelles syriens considérés alors comme « les seuls représentants légitimes » du peuple syrien. C'était avant que ces derniers ne s'enlisent eux-mêmes dans des contradictions de personne, que les fondamentalistes gagnent du terrain et conquièrent, quatre ans jour pour jour après le déclenchement du conflit, leur propre territoire désigné pompeusement État islamique. Ils s'organisent depuis lors autour d'une importante portion de terre qu'ils ont « sculptée » entre l'Irak et la Syrie. Moyennant le massacre de civils, l'exacerbation des conflits confessionnels, la destruction de sites archéologiques classés au patrimoine de l'humanité, l'EI impose sa loi. Désormais, chaque groupuscule terroriste qui naît quelque part dans le monde lui fait allégeance. Au grand dam de l'Europe assiégée par les migrants.

Enfin, en troisième lieu, l'Irak : une vieille histoire, puisque le premier conflit armé avec les États-Unis d'Amérique date de 1990. Saddam Hussein, ancien allié a trahi la cause de ses partenaires en occupant illégalement le Koweït. Une impétueuse « tempête du désert » menée par une coalition d'une trentaine de pays met fin à l'hégémonie bagdadienne et le rais irakien sort de ce conflit affaibli. La seconde crise, moins justifiée, elle surfe sur de l'ivraie, les armes de destructions massives dont ne disposait pas le pays. Armes introuvables bien évidemment, mais la guerre achève de désarticuler complètement l'Irak dans ce qu'il pouvait avoir de confiance en soi. Le dictateur est

pendu après un jugement que l'on disait par-rainé par les occupants. Place à des institutions sorties des urnes, mais place à un enchaînement de violences jamais connues, entretenues ici également par des luttes confessionnelles. L'Irak, la Syrie, la Libye, ne sont plus ce qu'ils étaient. Par la faute de leurs dirigeants, cela va sans dire. Mais pas exclusivement. Par la faute aussi des ingérences extérieures robustes qui montrent, si on voit bien, la limite qui les accompagne lorsqu'elles ne sont pas suffisamment mûries.

Il faut pourtant, dans le moment présent, louer la solidarité dont de nombreuses organisations caritatives, de nombreuses familles, de simples citoyens en Europe font preuve à l'égard de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants à la recherche du mieux-être loin de là où ils sont nés. Le premier miracle qu'ils opèrent est d'échapper à une mort certaine lorsqu'ils bravent les flots de la Méditerranée, le plus souvent à bord d'embarcation de fortune. Les moins chanceux, on le sait, périssent avant de voir la « terre promise ». Mais cette solidarité des peuples d'Europe à l'égard des migrants, pourrait-elle, à terme, instruire les gouvernements de leurs pays respectifs à mieux cerner les contours de leurs interventions militaires dans le monde, à accompagner les pays en crise dans le sens d'en préserver les équilibres fondamentaux ? C'est une question de choix, en principe de bons choix stratégiques. Un terrain sur lequel, très souvent, experts en ceci ou cela, les plus aguerris dans ce domaine y perdent leur latin. Pour preuve, la question que l'on se pose aujourd'hui au regard de l'ampleur de la crise des migrants est la suivante : comment venir à bout de l'État islamique ?

Gankama N'Siah

AFFAIRES SOCIALES

Vers la mise en place d'un plan stratégique des personnes âgées au Congo

Le document, qui vise à donner une réponse plus structurée à la situation des personnes du troisième âge, a été présenté et validé le 10 septembre au cours d'un atelier organisé par le ministère des Affaires sociales, des actions humanitaires et de la solidarité, en partenariat avec la représentation nationale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Malgré les progrès de la médecine et l'évolution des sciences et technologies qui ont permis de réduire les taux de mortalité et de morbidité, la situation des personnes âgées demeure encore préoccupante au niveau mondial et continental. Au regard des données démographiques issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2007, la proportion des personnes âgées ou plus, au Congo est estimée à plus 4,8% de la population.

Selon le directeur des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, présidant la cérémonie, en dépit des efforts déployés par différents acteurs étatiques et non étatiques au Congo, il est apparu nécessaire de donner une réponse plus structurée à la situation des personnes âgées. « Ce groupe vulnérable mérité, en effet, une attention particulière de la société, car le vieillissement expose les personnes âgées à des risques divers liés à leurs conditions de vie et de logement, leur santé, leurs besoins économiques, l'attitude de la société à leur égard », a-t-il déclaré, précisant que le but est de bâtir une société pour tous les âges qui promeut la pleine participation des

personnes âgées, sans discrimination et sur un pied d'égalité.

Le délégué de la représentante de l'OMS au Congo, le Dr Ray Mankelé, a, de son côté, rappelé que dans la plupart des pays africains, les adultes malades sont soignés à domicile par leurs parents et la



Une vue des participants / crédit photo Adiac

maltraitance à leur égard ne cesse d'augmenter. En effet, l'OMS estime que 4 à 6% des personnes âgées dans le monde sont victimes de maltraitance physique ou psychologique, d'un défaut de soins, ou encore, sont exploitées financièrement. Ce qui constitue une violation des droits de l'homme.

« La situation des personnes âgées n'est guère reluisante au Congo,

où en plus de cette stigmatisation, cette maltraitance et ces violences, elles sont souvent accusées de sorcellerie et abandonnées à leur triste sort. Les établissements médico-sociaux et les structures de prise en charge des personnes âgées sont quasiment inexistantes, les pensions de retraite faibles et irrégulièrement payées, en dépit des efforts en cours dans le cadre de la Politique nationale d'action sociale », a critiqué le délégué de l'OMS, ajoutant que cela donnait l'image d'une société qui n'accor-

daît pas une grande attention aux personnes âgées. Il a enfin indiqué que le besoin de les accompagner se faisait de plus en plus ressentir, précisément pour les populations les plus pauvres. D'où la nécessité de mettre à disposition de toutes les parties prenantes des informations pertinentes et fiables, validées en temps réel.

Parfait Wilfried Douniama

11^e SEMAINE NATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

Les acteurs du système éducatif en conclave à Brazzaville

Un atelier de renforcement des capacités techniques et pratiques des encadreurs alphabétiseurs axé sur la mise en œuvre des stratégies en éducation non formelle, s'est tenu du 8 au 11 septembre, à Brazzaville.

Organisé par le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, cet atelier a débouché sur l'adoption de plusieurs mesures destinées à orienter les efforts dans l'éradication de l'analphabétisme, de l'illettrisme et de la déscolarisation au Congo.

À cet égard, les recommandations ci-après ont été faites : confirmation de la filière alphabétisation à l'École nationale supérieure (ENS) ; création d'une filière andragogique à l'École normale des instituteurs (ENI) ; création d'un fonds de soutien à l'alphabétisation et à la rescolarisation dont le financement proviendrait des sociétés, des industries extractives, forestières, de la Fondation SNPC, des sociétés de téléphonie mobile et d'autres ; poursuite de la politique de construction des structures propres à l'alphabétisation et la rescolarisation ; extension des écoles ORA (Observer-Réfléchir-Agir) en vue de la rescolarisation des enfants autochtones dans les autres départements à forte concentration des populations autochtones ; extension de la mesure de la gratuité accordée aux structures scolaires du formel à celles du non formel ; recrutement des encadreurs et animateurs bénévoles évoluant dans les centres d'alphabétisation et de rescolarisation ; prise en compte des personnes vivant avec handicap dans les efforts de remobilisation et d'accompagnement en alphabétisation et en rescolarisation ; réactualisation des textes demandant aux entreprises d'ouvrir des centres d'alphabétisation en leur sein, et enfin, amélioration du niveau d'inscriptions budgétaires des Coordinationnelles départementales de l'alphabétisation et de la rescolarisation.

Pour rappel, au cours de cette session deux communications ont été faites. La première a porté sur les variantes de la rescolarisation, de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation et la deuxième sur la stratégie d'éducation non formelle. À ce sujet, le facilitateur a passé en revue les stratégies permettant l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Il a ainsi montré les types de stratégies susceptibles d'être appliquées dans le contexte congolais en vue de bien faire réussir les programmes d'alphabétisation et de rescolarisation.

Guillaume Ondzé



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE

LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES (PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC :



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit



LCB Bank
L'ÉCOLE DE LA BANQUE

A MIS EN PLACE

LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.





DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI, CRÉATEURS D'ENTREPRISES DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT





Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire
Brazzaville - Agence Centrale LCB Bank et Casse de la Fédération des MUCODEC
Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC



www.lechequeservice.com
info@lechequeservice.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Faire des déclarations tapageuses depuis l'Hexagone est entré dans les mœurs de certains hommes politiques, et c'est bien dommage pour l'Afrique. »

Hassan Sylla, ministre tchadien de la Communication, RFI, vendredi 11 septembre 2015

« La bonne gestion des transitions ou changements de pouvoir est capitale dans la vie politique d'une nation et doit être anticipée. »

Pedro Pires, ancien président du Cap-Vert, Le Magazine de l'Afrique, juillet-août 2015

« Personne n'aura d'avenir dans un pays sans avenir »

Tahirou Barry, président du PAREN (Burkina), le faso.net, 28 août 2015

« Les politiques de fermetures des frontières sont les principales responsables des drames humains car elles poussent les migrants dans les bras des passeurs, à défaut de trouver des voies légales pour arriver en Europe. »

Marie-Christine Vergiat, députée européenne Front de gauche- GUE/NG, l'Humanité, 8 septembre 2015

« Sur le terrain des réflexions de société, le Maroc est devenu un pays laboratoire que d'autres observent et épient pour pouvoir s'inspirer. »

Mohammed VI, Roi du Maroc, AtlasInfo, 26 juillet 2015

MÉDIAS

Sortir l'ACI de son état comateux, l'un des défis du ministre Thierry Mougalla

Le ministre de la Communication et des médias, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement a pris l'engagement le 10 septembre, d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail du personnel de l'Agence Congolaise d'information (ACI).

Après une visite guidée de la structure et au cours d'une séance de travail avec l'ensemble des travailleurs de l'ACI, Thierry Mougalla a insisté sur l'urgence de doter cette agence de presse d'Etat en matériel de première nécessité pour son fonctionnement. « C'est important de sortir l'ACI de son état comateux de 3^e degré », a dit le ministre, reconnaissant la pertinence des doléances posées par le personnel de l'ACI qui sont entre autres : le manque du matériel informatique, du matériel roulant et d'un budget consacré

au partenariat récemment signé avec la Chine et l'Italie, la réhabilitation et l'entretien du réseau départemental de l'ACI que le ministre Mougalla a qualifié de « richesse » devant



Le ministre Thierry Mougalla et le Directeur général de l'ACI

« Je vous remercie chaudement pour le maintien par vous, de la flamme d'une agence de presse qui porte l'estampille Congo »

quent. « Une agence de presse qui n'a pas accès à l'internet est une aberration », a souligné Thierry Mougalla avant de dire que « vous devez être en mesure de collecter l'information à Brazzaville et à l'intérieur du pays et à la diffuser ensuite ».

Il a également fait état de la formation des journalistes et techniciens de l'ACI, tant au niveau local qu'à l'étranger grâce

permettre à l'information de l'interland d'être relayée en temps réel au niveau central. Le ministre de la Communication a souligné à grands traits le rôle dévolu à une agence de presse dans le secteur de la communication et des médias. C'est, a-t-il précisé, un instrument de souveraineté et un levier distinctif par lequel un Etat maîtrise la communication vis-à-vis de sa population et de l'extérieur. C'est pourquoi, se-

lon Thierry Mougalla, « l'insistantanéité et la simultanéité sont nécessaires dans la production de l'information par l'ACI ».

Le ministre de la Communication et des médias a, au terme de la séance de travail avec le personnel de l'ACI, reconnu que ces derniers font preuve

d'abnégation, de courage et de motivation, malgré les conditions de travail pénibles. « Je vous remercie chaudement pour le maintien par vous, de la flamme d'une agence de presse qui porte l'estampille Congo », a-t-il dit. Rappelons que l'ACI est une agence de presse gouvernementale créée en 1961 sous les cendres de l'Agence France presse.

Jean Kodila

LUTTE CONTRE L'EX-BOKO HARAM

La force mixte multinationale bientôt opérationnelle

L'état se resserre sur la nébuleuse ou du moins du côté de l'Afrique centrale. Le commandant du premier secteur de la Force mixte multinationale (FMM), le général Bouba Doukouré a pris ses fonctions ce vendredi 11 septembre.

Les fronts d'attaque contre la nébuleuse sont découpés en trois secteurs opérationnels, dont celui allant du nord du Cameroun au lac Tchad et la ville

de Garbaru au Nigeria. Dans ce premier secteur d'opérations anti-terroristes, la Force mixte multinationale (FMM) a mobilisé plus de 5450 soldats camerounais et tchadiens sur les 8700 hommes sollicités pour cette force régionale.

Au niveau de l'efficacité et de la coordination des contingents sur le terrain, le commandement rassure que tout se passe conformément aux règles de l'art. « La coordi-

nation va se faire de manière excellente, les actions également. Ce sont des ordres de coordination qui vont être exécutés. C'est assez facile, dans notre lexique militaire, de comprendre ce genre d'organisation, donc il n'y aura aucun problème dans l'intégration de toutes les forces en présence et sur le terrain. », selon un officier de l'armée camerounaise cité par RFI.

Fiacre Kombo

ABONNEZ-VOUS
 Votre journal au bureau ou à domicile
Contact : 05 532 01 09
Brazzaville
 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville
Bureau de Pointe-Noire
 Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34
Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!
 L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
 Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email: inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Des mesures contre le commerce de bois illégal dans le Bassin du Congo

Durban (Afrique du Sud) a accueilli la 14^{ème} édition du Congrès forestier mondial. Les pays du bassin du Congo et leurs partenaires commerciaux du bois ont pris des mesures pour lutter contre l'exploitation forestière illégale, selon Greenpeace Afrique, qui a souligné l'inaction de ces pays ainsi que celle de la Chine, l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis.

Le directeur exécutif de Greenpeace Afrique, Michael O'Brien Onyeka, a déclaré que la majorité du bois exporté par les pays du bassin du Congo est coupé illégalement soit 65% au Cameroun et 70% en RD Congo. 70% de ce bois est importé par la Chine.

L'Ong a exposé les failles dans la législation visant à prévenir le commerce de bois illégal. « Les législations adoptées par l'Union européenne et les Etats-Unis continuent d'être éludées par les criminels du commerce du bois et mal appliquée par les gouvernements respectifs », a-t-il ajouté. L'UE et les Etats-Unis ont adopté des lois interdisant le commerce illégal et de produits dérivés à travers la loi Lacey et le règlement de bois de l'UE (RBUE). Malgré ces réglementations, le bois illégal continue à être commercialisé à grande échelle. Greenpeace Afrique exhorte l'UE à prendre des mesures immédiates pour assurer une mise en œuvre effective, et une mise en application uniforme et adéquate du RBUE. L'Ong pense que Washington devrait utiliser tous les moyens en son pouvoir pour enquêter sur les cas résumés de l'illégalité et appliquer la loi. Elle invite la Chine à assumer un rôle plus influent dans les efforts mondiaux pour la protection des forêts et la lutte contre l'exploitation forestière illégale.

Pour Greenpeace Afrique, il est impératif que la Chine introduise une législation contraignante complémentaire empêchant le bois illégal de pénétrer dans le pays. Quant aux pays du bassin du Congo, ils doivent lutter contre la corruption dans le secteur forestier une priorité et accroître la transparence, la bonne gouvernance et l'application des lois forestières pour protéger les communautés, leurs moyens de subsistance, et les forêts.

« Le commerce international de bois illégal provenant du bassin du Congo ne peut être combattu efficacement que si l'Europe, les Etats-Unis et la Chine travaillent ensemble avec les pays du bassin du Congo pour lutter efficacement contre les causes profondes de ce phénomène », selon Greenpeace.

Noël Ndong

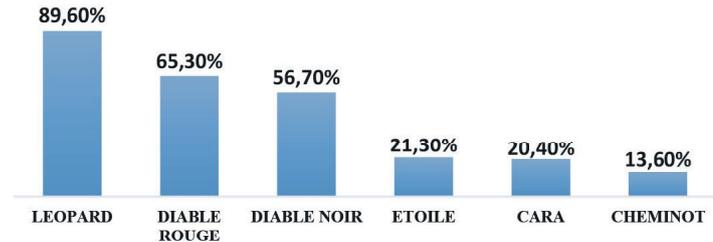


SONDAGE D'OPIONS SUR LE CLASSEMENT DES MEILLEURES EQUIPES CONGOLAISES DE FOOTBALL

Sondage réalisé à Pointe-Noire

Selon un sondage réalisé par l'Institut de sondage du Congo sur le classement des meilleures équipes congolaises de football, l'**AC Léopard de Dolisie** apparaît comme la **meilleure équipe de football congolais** devant l'équipe nationale (diabes rouges) et les diables noirs. L'étoile du Congo, Cara et Cheminot complète ce classement.

Meilleure équipe Congolaise



Cette étude a été réalisée en utilisant une méthode des quotas sur 1.000 sujets, d'une tranche d'âge de 25 à 40 ans sur les 6 arrondissements de Pointe-Noire. Sondage réalisé en juillet.

Institut de Sondage du Congo (INS-CG)

se met à votre écoute pour vous proposer des sondages et des enquêtes de satisfaction adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Tel : +242 05 559 76 01 / contact@ins-cg.com / www.ins-cg.com



AVIS DE PERTE

Monsieur Kassem Zaieter, demande à toute personne ayant vu ou ramassé son passeport libanais perdu il y a trois jours de le lui apporter à la Société GTA ex Tabet sise Avenue Galeni à Mpila ou de le contacter au numéro de Tél : + 242 06 955 50 51.

Une récompense lui est réservée.

BRAVO!

aux "BAC-LAUREATS"
2015

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DE L'HOMME, DE L'ENTREPRISE ET DE MANAGEMENT
ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AGREE PAR L'ETAT

NOUS FORMONS EN :

- *Assistant de Direction / Secrétariat de Direction
- *Assurances Banque et Micro Finance
- *Communication des Entreprises
- *Comptabilité et Gestion des Organisations
- *Gestion des Ressources Humaines
- *Management des Unités Commerciales

Renseignements, Orientation et Inscriptions en cours

ENCEINTE ESACC - GT / Rue Félix EBOUE / CENTRE VILLE / VERS LE BEACH / B/MILLE
TEL : 05 545 69 55 / 06 652 63 27

Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	ETC...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence 82V - Avenue Amílcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 80 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION AU RWANDA :

La Cour suprême va se prononcer le 23 septembre prochain

Suite à une requête d'un parti politique de l'opposition, adressée ce mercredi 9 septembre, les sages de la Cour suprême devront choisir entre le respect de la légalité constitutionnelle et la stabilité ou le développement. Le débat sur le changement ou non de la constitution bat également son plein au Rwanda. Le président actuel du pays, Paul Kagame est à son deuxième et dernier mandat selon la constitution en vigueur. Depuis plusieurs mois, des voix se lèvent demandant au chef d'Etat sortant de lever le verrou qui limite le nombre de mandat à deux, afin de lui permettre de briguer un troisième mandat. Au mois de juillet dernier, une pétition ouverte par des partisans du régime a recueilli plus de six millions de signatures appelant ainsi Paul Kagame à se représenter à la présidentielle de 2017. Le Parlement rwandais a suivi les réactions populaires, en se prononçant en faveur du changement de la constitution. D'après les partisans du pouvoir, ces initiatives sont une expression de la volonté populaire. En outre, pour le parti démocratique vert, un des mouvements politiques opposés au projet de la modification de la Constitution, toutes ces manœuvres visent à permettre au président actuel de se maintenir au pouvoir. Mais, « nous sommes heureux que la Cour suprême a accepté d'examiner notre affaire et a programmé l'audience au 23 septembre », a déclaré le 9 septembre dernier Frank Habineza, président du Parti démocratique vert à l'origine de la requête, rapporte l'AFP.

Fiacre Kombo

ZONE CEMAC

Le Gabon lance un emprunt obligataire de 80 milliards FCFA

Soutenu par ses partenaires, le gouvernement gabonais, vient de lancer un nouvel emprunt obligataire par appel public à l'épargne, pour un montant de 80 milliards, sur l'ensemble du marché financier de la zone Cemac. Les fonds à lever au cours de ce 4ème emprunt obligataire, lancé après trois premiers réalisés avec succès, en 2007, 2013 et celui de mai 2015, serviront au gouvernement gabonais d'aménager et de réhabiliter les voiries urbaines de la ville de Libreville.

Au Congo, cet emprunt obligataire a été lancé le 10 septembre à Brazzaville, par la ministre gabonaise, déléguée de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective, Marie-Julie Bilogo-Bi-Nzendong.

Pour cette 4^e émission, lancée en présence des responsables de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), l'Etat gabonais recherche, sur l'ensemble du marché financier de la sous-région, un montant de 80 milliards FCFA.

Plusieurs investisseurs institutionnels installés au Congo, notamment les compagnies d'assurances ; les Organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (Opvcm) ; les fonds d'investissements et Assimilés ainsi que les petits épargnants, ont répondu présents à ce grand rendez-vous d'affaires.

Les fonds à récolter permettront au gouvernement gabonais d'améliorer la qualité des infrastructures sur le réseau routier de la commune de Libreville. Techniquement, le projet portera sur la réfection et l'élargissement du réseau routier existant, la connectivité nord-sud et l'Est-Ouest ainsi que sur le désenclavement des quartiers sous intégrés,

sur une portion totale de 71,096 km.

La période de souscription de l'emprunt arrê- tée sur la fourchette allant du 17 au 24 septembre 2015, remboursable sur une période de 5 ans, avec un taux d'intérêt nominal de 6,00% net par an. Cet emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre de l'Etat gabonais, intitulé «Compte séquestre-EOG 6,00% net 2015-2020», ouvert à la BEAC

voiries de la ville de Libreville permet- tront, entre autres avantages, de densifier le réseau de circulation dans la capitale gabonaise ainsi que de rendre opération- nelle la mise en place d'un système de transport urbain efficace et accessible à tous. C'est également un moyen d'embellir la ville et de la rendre encore plus attrac- tive aux touristes », a souligné la ministre



Marie-Julie Bilogo-Bi-Nzendong

(Banque des Etas d'Afrique Centrale). Les revenus afférents à ces obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans tous les pays de la Cemac.

Il faut dire que cette politique d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne, s'inscrit dans le Plan Stratégie Gabon Emergent (PSGE), que le pays a lancé depuis 2010, avec pour principaux objectifs : diversifier l'économie, accélérer la croissance, embellir la ville, mais aussi et surtout de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025.

« La réhabilitation et l'aménagement des

gabonaise, déléguée de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospec- tive, Marie Julie Bilogo-Bi-Nzendong.

Le secrétaire général de la Cosumaf, Marcel Ondélé, a pour sa part, réitéré le soutien de son institution à la réalisation de telles opérations dans la sous-région. Il faut rappeler que la République gabonaise est un pays d'Afrique Centrale et a pour capitale Libreville. Il a une superficie de 267.667 km², pour une population de 1,802 millions (données 2013), avec un PIB établi à 4,30% en 2014.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUES









L'art dans sa
de la
à la

Généralité,

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE "EOG 6,00% NET 2015 - 2020"



ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

Montant de l'émission | **80** Milliards
FCFA

Période de souscription : du 17 au 24 septembre 2015

INVESTISSEZ DANS LA ROUTE ET DONNEZ PLUS DE VALEUR À VOTRE ÉPARGNE



Taux d'intérêt
6,00%
Net par an

Nombre d'obligations : 8 000 000 • Prix d'une obligation : 10 000 FCFA • Minimum de souscription : 50 titres
Amortissement : linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an • Maturité : cinq (5) ans

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-01/15.

www.empruntobligatairegabon2015.com

Conseiller Financier



Union Gabonaise de Banque
Groupe Attijarwafa bank

Arrangeur



SCB Cameroun

Co-chefs de File



Cotation



BVMAC

Syndicat de placement : BGFI Bourse - Crédit du Congo - Financia Capital - LCB Capital - Union Gabonaise de Banque



**Donnons
leur le meilleur !**

bci@bci.banquepopulaire.com

BCI, créateur de solutions financières



BCI

GROUPE BPCE

LOUISE MUSHIKIWAHO

« On ne peut pas faire des injonctions aux adultes »

Reçue samedi en audience à Oyo (dans la Cuvette centrale) par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la ministre rwandaise des Affaires étrangères a fustigé l'attitude de l'Occident quant à leur « injonction » dans la gestion interne des pays africains, notamment le Rwanda et le Congo Brazzaville. Avec le chef d'Etat congolais, l'entretien a porté sur la coopération et les relations bilatérales qui, selon elle, sont très fortes.

Au Rwanda et au Congo, le débat sur le changement de la Constitution bat son plein. Au Congo, la France tient au consensus, tandis qu'au Rwanda, les Etats-Unis disent "non". Avez-vous une réaction par rapport à ces prises de position ?

Louise Mushikiwaho : Nos pays ne sont pas tombés du ciel ; ce sont des pays avec une histoire, un passé. Nous avons des ambitions pour nous-mêmes et nos peuples d'une part, et d'autre part, nous respectons et sommes prêts à écouter nos partenaires qu'ils soient de l'Occident ou d'ailleurs. Mais, ce qui est clair, en ce qui concerne mon pays le Rwanda, certaines décisions qui sont souveraines et importantes n'auront des réponses qu'avec des nationaux par le vote et leur choix politique. On ne peut pas empêcher (aux partenaires) de prendre position, de donner des suggestions. En tout cas pour le Rwanda, la



Le président Denis Sassou N'Guesso et Louise Mushikiwaho

gouvernance, les changements politiques sont du ressort des Rwandais.

Ne considérez-vous pas ces prises de position des partenaires comme une injonction ?

L.M. : On ne peut pas donner des injonctions aux adultes qui existent à travers des systèmes rodés. Je pense que pour le Rwanda, tout comme pour le Congo, des systèmes politiques sont le résultat de lutte politique dans un dynamisme réfléchi. Surtout, pas d'injonctions.

Et c'est ce débat constitutionnel qui était au cœur de votre entretien tout à l'heure avec le président Sassou N'Guesso ?

L.M. : L'exercice constitutionnel dans la sous-région est dans l'air. On en parle certes, mais j'étais venue voir le président Denis Sassou N'Guesso avec un message du président Paul Kagamé surtout

sur l'avancement des relations bilatérales entre nos deux pays. Le Rwanda vient d'ouvrir une ambassade à Brazzaville pour couvrir l'Afrique centrale. Nous venons aussi de nommer un ambassadeur. Nous sommes là pour son agrément.

Nos pays ont décidé depuis quatre ou cinq ans d'essayer d'avancer très vite sur une collaboration intense dans plusieurs domaines : des échanges de technologies, d'investisseurs...

La collaboration régionale, des consultations sur des questions du continent, c'est ce que nous avons abordé.

Comment se portent les relations entre Brazzaville et Kigali ?

L.M. : Entre Kigali et Brazzaville, le lien est très fort, entre nos peuples, entre nos chefs d'Etat, entre les deux classes politiques.

La Rédaction

CHRONIQUE

Festival international du film de femmes de Salé

Le Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS) est un festival cinématographique qui se tient depuis 2004, dans la ville de Salé, au Maroc. Il est organisé par l'Association Bouregreg en partenariat avec l'ACID, Association du cinéma indépendant pour sa diffusion et sous le haut patronage du roi Mohammed VI. Son objectif étant de promouvoir le cinéma des femmes et, partant, les valoriser dans le cinéma. L'on constate qu'il a pris un rythme de croisière annuel depuis 2009.

Le partenaire principal du festival, l'ACID est un réel atout car c'est une association de cinéastes qui, depuis 23 ans, soutient la diffusion en salles de films indépendants en œuvrant à la rencontre entre ces films, leurs auteurs et le public avec une seule idée fondatrice, le soutien par des cinéastes de films d'autres cinéastes, français ou étrangers.

L'idée première des concepteurs était d'accueillir des films de réalisatrices mais aujourd'hui il accueille également des films de réalisateurs, ce qui permet ainsi au regard de réalisatrices et réalisateurs de se croiser sur les femmes.

Pour la 9^e édition qui se tiendra du 23 septembre au 3 octobre, le cinéma marocain sera à l'honneur à travers le long métrage «Aïda» du réalisateur Driss Mrini, qui sera mis en compétition officielle avec onze autres films. Ce sont de longs métrages qui représenteront plusieurs pays, dont la Grèce, l'Italie, la France, l'Iran, le Brésil, la Turquie et l'Égypte. Il s'agira pour ces représentants du cinéma international de s'affirmer par le 7^{ème} art pour prétendre décrocher soit, le Grand Prix du Festival, celui du jury, ou ceux d'interprétation féminine et masculine.

Cette année, la cérémonie sera présidée par la cinéaste et productrice canadienne Manon Barbeau et le jury, dont la tâche consistera à départager les films en compétition, sera composé de six autres femmes, parmi lesquelles les actrices marocaine Fatima Zahra Bennacer et égyptienne Manal Salama et la réalisatrice norvégienne Eva Dahr.

En marge de la compétition officielle, le programme de la prochaine édition prévoit également une concurrence de films documentaires ayant attiré à des histoires de femmes militant pour l'égalité et la lutte contre toutes formes de discrimination et d'injustice.

Le prix du film documentaire mettra en lice six films et le cinéma belge, considéré par les critiques comme «un cinéma aux multiples facettes» en sera l'invité d'honneur. Se démarquant des précédentes éditions, cette manifestation dévoilera un forum pour mettre en lumière certaines expériences de réalisatrices et évoquer la thématique du financement des œuvres cinématographiques, en particulier, celles réalisées par des femmes.

Cette 9^e édition sera aussi une opportunité pour jeter un regard croisé sur la question du genre. En effet, le réalisateur marocain Mohamed Mouftakir et l'Égyptienne Hala Khalil exposeront sur leurs approches respectives «du féminin au cinéma» ou «du cinéma au féminin».

Au final, un grand hommage sera rendu aux actrices égyptienne Salwa Khatab et marocaine Nadia Niazi et, il est sûr et certain que le cinéma féminin apportera un crédit supplémentaire sur la pertinence de la question du genre qui met en évidence l'apport indiscutable de la femme sur les aspects sociétaux.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

EXPO DE MILAN

Nourrir la planète est possible, réaffirme le Vatican

Le cardinal ghanéen Turkson a animé samedi une conférence à l'Exposition universelle de Milan pour souligner le paradoxe du contexte alimentaire actuel.

Le cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson est, avec le cardinal Robert Sarah (Guinéen), l'une des deux têtes pensantes africaines à la curie romaine, au Vatican. En charge du dicastère Justice et Paix, il a animé une conférence à l'Exposition universelle de Milan samedi soulignant d'emblée que le monde peut et doit effectivement nourrir la planète comme le proclame le thème général de cette manifestation «Nourrir la planète, énergie pour la vie».

Pour le cardinal Turkson, un développement authentique suppose qu'on lutte contre la pauvreté et non contre les pauvres ; contre la

faim et non contre les affamés de la terre. Vaincre la faim dans le monde suppose de dépasser les paradoxes : d'un côté une surabondance de production, et de l'autre un manque de nourriture même chez les agriculteurs. Pour en sortir, il y a lieu de sortir d'abord de la culture qui glorifie technocratie et immédiateté comme l'a dénoncé le pape François dans son Encyclique Laudato Si.

Œuvrer pour un développement authentique, c'est aussi assumer l'engagement éminemment politique de faire pression sur les décideurs pour que leurs décisions visent le bien commun, a dit le cardinal Turkson.

Mais sans sens de responsabilités et conscience accrue sur la solidarité, produire les aliments continuera à faire le jeu du seul système économique écrasant les êtres qui devraient en vivre.

Ouverte le 1^{er} mai dernier, notamment en présence du président Denis Sassou Nguesso, invité d'honneur, l'Exposition universelle de Milan se clôturera le 31 octobre prochain dans la capitale économique italienne. L'Afrique y aura pris une place importante, car la plupart des pays d'Afrique centrale y animent un stand. L'Angola s'y taille même un succès non démenti, tout comme le Zimbabwe qui est venu, porteur de tout l'art culinaire d'une nation arc-en-ciel elle aussi.

Lucien Mpama

TOP AFFAIRE !
DEVENEZ PROPRIETAIRE EN FRANCE !

Vente d'une maison individuelle sur un terrain de 250m² en région parisienne.
Maison récente de construction 2010 sur sous-sol total comprenant une entrée un beau séjour de 32 m² carrelé avec cuisine américaine équipée. À l'étage 3 chambres parquetées, grande salle de bain entièrement carrelée et 2WC.
Très bonne performance énergétique diagnostiquée le 5 décembre 2014.
Faibles charges /
Prix 300 000 000 FCfa.
Contact direct propriétaire : +242 06 403 97 96 / 0033 3753 00 54 74





TOURNOI AIRTEL JEUNES TALENTS

5^{ème} Édition

Brazzaville, le vendredi 7 août 2015 - C'est au cours d'une conférence de presse devant les médias de la place, les représentants du Ministère des Sports, de la Fédération Congolaise de Football et de la Ligue des jeunes que Airtel Congo a officiellement démarré les activités de la 5^{ème} édition du Tournoi « Airtel Jeunes Talents ».

Le 22 août, c'est devant le même public et toutes les équipes sélectionnées que airtel a procédé au lancement simultané du tournoi à Brazzaville au stade du square de Gaulle et à Pointe-Noire au stade de Mvoumvou. A Brazzaville, la cérémonie a été rehaussée par la présence du DG de Airtel Congo, Monsieur Gérard LOKOSSOU et de Madame Simone LOUBIENGA, Maire de Bacongo, .

Le coup d'envoi a été donné après les allocutions de Madame le Maire et du Directeur Général de Airtel, devant 18 équipes dont 16 masculines et 2 féminines.

C'est devant des supporters déchainés que les 2 finales se sont jouées :

- La grande finale du tournoi des garçons a opposé l'équipe TOUT FEU TOUT FLAMME de Brazzaville à ETOILE DU CIEL de Pointe-Noire; et s'est ponctuée par la victoire de TOUT FEU TOUT FLAMME sur un score sans appel de 4 buts à 1 ;

- La finale du tournoi des filles a été remportée par l'équipe AS MAKAZOU de Mfilou 4 à 1 face à GAZON VERT de Makélékélé.

La remise des prix aux six meilleures équipes a eu



TOUT FEU TOUT FLAMME, Vainqueur du Tournoi



ETOILE DU CIEL, recevant le 2^{ème} prix

lieu dans une ambiance féérique avec la prestation de DJ KRATOS sur le camion podium Airtel.

Il sied de rappeler que « Airtel Jeunes Talents » est un tournoi continental organisé dans chaque pays où Airtel est présent, et qui permet de détecter les jeunes talents à l'instar de Yaya Touré, grand ambassadeur de Airtel, qui a su faire remarquer son talent avant de devenir une star mondiale du football.

Vivement la 6^{ème} édition du Tournoi Airtel Jeunes Talents!



Présentation des équipes



ASSEMBLÉE NATIONALE

Une rentrée parlementaire très attendue

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, et plusieurs de ces ministres dans le viseur des députés nationaux.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu le 8 septembre à Kinshasa a suscité un débat général au sein de la classe politique congolaise. Salué par les uns, ce jugement est considéré par des cadres de l'opposition comme une porte ouverte vers le fameux « glissement » des institutions au-delà de leur mandat constitutionnel. D'ores et déjà, des députés de l'opposition ne cachent pas leurs intentions d'évoquer la question au cours de la session parlementaire de septembre. C'était déjà le sens de l'intervention de l'opposant Samy Badibanga, président du groupe parlementaire UDPS et allié sur RFI.

Le Premier ministre est particulièrement visé par l'opposition qui lui exige déjà des explications sur la

gestion des fonds recueillis pour les élections. Son argument justifiant l'absence des moyens financiers pour l'organisation de l'élection

des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces n'a pas convaincu les élus. La présentation du projet du budget 2016 offrira l'occasion à ses détracteurs de lui demander des comptes sur le financement des élections.

Également dans le viseur des députés nationaux, autour de cette question du report de cette élection, le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur ainsi que le ministre d'État chargé du Budget. La réponse

de la Cour constitutionnelle touchant aux aspects tant politiques que budgétaires, les deux autorités sont dans le viseur des élus. L'opinion ne voit donc pas comment la question pourra être éludée du prochain débat parlementaire qui s'annonce décisive quant à la suite du processus électoral en RDC.

La récente déclaration de la dynamique de l'opposition rejetant l'arrêt de la Cour constitutionnelle n'est que le début d'une longue série d'événements qui vont rythmer la vie politique en RDC jusqu'à l'effectivité des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs. La question de ces élections risque de voler la vedette à l'objet principal de cette session, à savoir l'examen du budget 2016. Nul ne peut prévoir l'ampleur de ce dossier et ses implications dans les autres secteurs.

Jeannot Kayuba



Quelques députés de l'opposition

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

L'équation financière toujours non résolue

Des commissions interministérielles sont à pied d'œuvre, à en croire le porte-parole du gouvernement, pour préparer la contribution du gouvernement à l'injonction de la Haute cour l'astreignant à mettre à la disposition de la Céni des moyens financiers dont elle a besoin pour organiser l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces nouvellement créées.

Le processus électoral est en panne. On n'est pourtant pas sorti de l'auberge à la lumière de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 8 septembre qui propose des pistes de solution difficiles à réaliser par la Céni. Il s'agit notamment de l'organisation de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces issues du démembrement avant le premier cycle électoral censé débuter d'ici le 25 octobre. Désargentée, la centrale électorale est obligée de se retourner vers le gouvernement censé lui allouer le financement nécessaire à l'organisation desdits scrutins. Le signal envoyé à ce sujet par l'exécutif national n'est décidément pas de nature à rassurer. Devant la Haute Cour qui l'auditionnait sur la base d'une requête de la Céni en rapport avec les difficultés auxquelles elle est confrontée dans la mise en place des exécutifs provinciaux de nouvelles provinces, Matata Ponyo avait sans ambages déclaré que le gouvernement n'avait pas d'argent pour organiser lesdits scrutins. Cherchant à nuancer les propos du chef du gouvernement, Lambert Mende avait, pour sa

part, déclaré que l'exécutif national était en train de chercher comment dégager rapidement les moyens financiers à mettre à la disposition de la Céni pour organiser l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces nouvellement créées. Des commissions interministérielles étaient à pied d'œuvre, a-t-il déclaré, pour préparer la contribution du gouvernement à l'injonction de la Haute cour l'astreignant à mettre à la disposition de la Céni des moyens financiers dont elle a besoin pour tenir ces scrutins. Et d'ajouter que le projet de budget 2015 est en train d'être passé au peigne fin pour voir comment procéder à des coupes sombres censées satisfaire cette exigence électorale non prévue dans le budget actuel. Ainsi, une équipe gouvernementale se rendra au Parlement pour pouvoir obtenir de l'autorité budgétaire ces moyens financiers de manière définitive, a ajouté le porte-parole du gouvernement.

Pour l'opposition, le manque d'argent évoqué par le Premier ministre est une fuite en avant et met en relief une gestion caractérisée de la gestion des finances publiques, avec

en toile de fond, la non-exécution en règle du budget. « Depuis 2012, à travers un budget prévisionnel, on a prévu jusqu'à 800 millions de dollars jusqu'à la fin du premier trimestre de 2015. Où est passé l'argent ? », s'est interrogé le député Samy Badibanga sur RFI. À sa suite, d'autres voix se sont élevées pour s'interroger sur le sens des dépassements budgétaires décriés dans le chef de certaines institutions telles que la présidence et la primature dans un contexte socioéconomique délétère et de basse conjoncture.

Outre cela, la mauvaise affectation des fonds, avec à la clé, des dépenses de prestige sans prise réelle sur l'amélioration des conditions de vie des Congolais, serait aussi l'une des justifications du déficit de financement dont souffre aujourd'hui la Céni, se convainquent certains citoyens qui ne jurent que par la démission du chef de l'exécutif national. Ce dernier aurait, d'après eux, déçu les espoirs placés en lui. Son slogan de « Congo émergeant à l'horizon 2030 » serait, de leur point de vue, loin de rencontrer les aspirations de 70 millions des Congolais qui peinent, encore et toujours, à satisfaire leurs besoins vitaux.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT

Seulement deux pays africains respectueux des droits économiques de la femme

L'Afrique du Sud et la Namibie se classent ainsi parmi les dix-huit pays dans le monde à n'appliquer aucune forme de restriction juridique à l'intégration économique des femmes.

À en croire l'édition 2015 du rapport « Les femmes, l'entreprise et le droit » de la Banque mondiale (BM), publié le 9 septembre, la région africaine abrite le tiers des trente pays les plus restrictifs au monde.

Pour autant, en matière de promotion de l'égalité des sexes, l'Afrique passe pour la deuxième région la plus réformatrice du monde avec dix-huit réformes contre dix-neuf en Europe, seize en Amérique latine et aux Caraïbes, douze au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et onze en Asie de l'Est et Pacifique. Le Kenya est bien placé dans le top 4 de ces pays réformateurs. Quant à l'Asie du Sud, elle se présente comme la région la moins réformatrice, avec seulement trois réformes.

Pour la BM, en publiant ce rapport, l'idée est d'inciter les pouvoirs publics à assurer une égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans la vie économique. Le constat général est que les lois limitant l'intégration économique des femmes restent très répandues dans le monde. La BM a identifié les violences et le manque d'opportunités d'emploi comme les deux principales entraves pour les femmes vivant surtout dans les pays en développement. Elle a déploré les multiples obstacles juridiques qui excluent les femmes de l'emploi, limitent leur accès au crédit et les privent de toute protection face aux violences.

Le rapport table sur les réglementations défavorables aux femmes entrepreneurs et salariées. Sur ce point, il est établi que les concernées se heurtent à des restrictions à l'emploi dans cent des cent soixante-treize économies étudiées. Une analyse approfondie amène au constat que quarante-un pays n'offrent pas certains emplois en usine aux femmes, vingt-neuf pays excluent les femmes dans le travail de nuit et dix-huit pays contraignent celles-ci à l'obligation maritale avant de chercher un emploi. Dans les cas extrêmes, trente pays refusent à la femme le droit de choisir le lieu de résidence et dix-neuf pays les obligent à obéir à leurs époux. En tenant compte de sept indicateurs, le rapport est arrivé à identifier globalement neuf cent cinquante cas d'inégalité entre les sexes.

Laurent Essolomua

SANTÉ

L'Unicef note une double baisse de taux de mortalité infantile

« En l'espace d'une génération, la baisse du taux de mortalité infantile dans le monde a plus que doublé et 38 millions de vies supplémentaires pourront être sauvées d'ici 2030 si les progrès s'accroissent conformément aux objectifs de développement durable que les dirigeants du monde s'approprient à adopter ce mois-ci », révèle l'Unicef dans un communiqué de presse.

Le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans, essentiellement de causes évitables, indique l'Unicef, s'élevait aujourd'hui à 5,9 millions par an, soit une baisse de 53 % depuis 1990. À l'échelle mondiale, le taux annuel de réduction de la mortalité des moins de 5 ans entre 2000 et 2015 a plus que doublé par rapport aux années 1990.

Selon le rapport de situation 2015 de l'Unicef Une promesse renouvelée, 48 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été sauvés depuis 2000, année où les gouvernements se sont engagés à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Ces progrès remarquables sont le fruit de l'action soutenue menée par les dirigeants pour mettre en place un plan d'action visant à lutter contre la mortalité infantile et en faire une priorité politique, pour améliorer et mettre à profit les données relatives à la survie de l'enfant et pour élargir les interventions qui ont fait leurs preuves.

La baisse sensible de la mortalité infantile est une avancée significative mais il faut maintenir cette performance comme a fait savoir la directrice générale adjointe de l'Unicef : « Ces millions de vies d'enfants épargnées dans les campagnes et les villes, dans les pays riches et pauvres constituent l'un des premiers grands succès du

nouveau millénaire. L'un des plus grands défis de ces 15 prochaines années est d'accélérer encore plus cette tendance. Il est théoriquement possible de sauver des millions d'enfants si nous intensifions nos efforts pour atteindre chaque enfant. »

Quoiqu'il y ait cette avancée dans la lutte contre la mortalité infantile, la cible des OMD consistant à réduire de deux tiers la mortalité chez les moins de 5 ans à l'échelle de la planète n'a pas été atteinte. Pour preuve, entre 1990 et fin 2015, près de deux cent trente-six millions d'enfants sont décédés avant l'âge de 5 ans, la plupart de causes évitables. La prématurité, la pneumonie, les complications lors de l'accouchement, la diarrhée et le paludisme constituent aujourd'hui les premières causes de décès, et la sous-nutrition contribue à près de la moitié du total des décès avant l'âge de 5 ans.

Parmi les solutions simples, à fort impact et économiques qui ont contribué à faire reculer considérablement la mortalité chez les moins de 5 ans, citons les soins prénatals, obstétricaux et postnatals, l'allaitement maternel, la vaccination, la diffusion des moustiquaires traitées à l'insecticide, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, la thérapie de réhydratation orale contre

la diarrhée, les antibiotiques contre la pneumonie, les suppléments nutritionnels et les aliments thérapeutiques.

Un taux de mortalité infantile-juvénile en hausse

Certes des progrès réels ont été accomplis en RDC. La mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé de 148 décès pour 1000 naissances vivantes en 2007 à 104 décès pour 1000 naissances vivantes en 2014. Le pays a enregistré une baisse d'environ 30% en 7 ans. Cependant, il faut noter qu'à côté de ces efforts, la RDC continue à faire face à un taux de mortalité infantile-juvénile très élevé. « Le pays fait partie des six pays qui ensemble totalisent 50% des décès d'enfants de moins de cinq ans dans le monde », révèle l'Unicef. Selon Pascal Villeneuve, représentant de l'Unicef en RDC : « Les efforts pour réduire la mortalité maternelle et infantile-juvénile doivent maintenant s'accroître en accordant la priorité aux communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. »

Avec l'appui de l'Unicef et d'autres partenaires de la RDC, le gouvernement met en œuvre une stratégie d'accélération basée sur des interventions à haut impact telles que la vaccination, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance, la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticide, la supplémentation en vitamine A ou encore les soins obstétricaux d'urgence.

Alina Nzuzi

L'anti-venin FAV-Afrique sera en pénurie en Afrique fin 2016

Les derniers lots de FAV-Afrique, un sérum anti-venin très efficace contre la morsure de serpents, seront épuisés en 2016, sans possibilités de nouvelles livraisons. Sanofi, l'inventeur du produit, a arrêté sa fabrication depuis 2014, faute de clients. Selon Médecins sans frontières (MSF), le FAV-Afrique était vendu à 100 euros la dose, inabordable pour la majorité des patients. D'autres anti-venins sont commercialisés en Afrique, en majorité fabriqués par des laboratoires indiens. Moins chers, ils sont aussi nettement moins efficaces. L'Organisation mondiale de la santé a dit constater « l'arrivée sur certains marchés de sérums inadaptés, non testés, voire contrefaits », et s'inquiète de la rupture de stock « imminente » d'anti-venins efficaces.

Les morsures de serpents concernent 5 millions de personnes par an et sont la cause de 100 000 décès. Et beaucoup de personnes souffrent de graves séquelles (le plus souvent liées à une amputation). Les enfants sont les premières victimes, en raison de leur faible corpulence. Sanofi est en discussion avec plusieurs laboratoires susceptibles de reprendre la production de son sérum. Selon MSF, la pénurie de FAV-Afrique se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année 2018 et se traduira par « d'innombrables décès ».

Dani Ndungidi

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Début tonitruant des handballeuses RD-congolaises

Les Léopards dames handball de la RDC ont débuté fort à ces Jeux qui se déroulent à Brazzaville.



Vue du match de handball féminin entre la RDC et la Zambie (photo radiookapi.net)

Le 10 septembre au Complexe sportif Concorde de Brazzaville, les Congolaises ont balayé les Zambiennes par un score rare de cinquante et un buts à dix, au terme d'une partie totalement à sens unique. Les joueuses du coach Célestin Mpoua avaient dans leur rang Christiane Mwasesa. Les handballeuses du coach zambien Gaston Mulubwa n'ont du tout fait le poids. Déjà à la fin de la première période, la RDC menait par vingt et un buts à cinq. Célestin a aligné une équipe pourvue d'expérience, avec dans ses rangs Christiane Mwasesa, ancienne de Mérignac Handball en Division 2 française et de Toulou Saint-Cyr Var handball avec lequel elle a remporté le championnat de France (2010) et la Coupe de France (2011 et 2012) et qui évolue actuellement en Angola.

Et au cours de ce match contre la Zambie, elle a inscrit neuf buts et ses coéquipières comme Constance Luoubo et Lydia Musunda (sept buts chacune), Feza Mwange (cinq buts), Kalenda Milemba, Clémense Matutu et Carine Babina (quatre buts chacune). Les autres joueuses de cette partie sont Averthy Loemba, Mathilde Bambi et Jeannette Okoko (trois buts chacune), ainsi qu'Aurelie Luhaka (un but). Du côté zambien, Ruth Mbewe a émergé du lot avec quatre buts, ainsi que Moria Kamfwa et Majori Mbewe (deux buts chacune) et enfin Elizabeth Gondwe et Royce Ngwira (un but chacune).

Le coach Célestin Mpoua de la RDC a déclaré à la fin du match que les joueuses ne devraient pas dormir sur leurs lauriers après ce succès, car la compétition continue. Pour le sélectionneur zambien, ses joueuses ont péché dans la récupération de balle : elles participent pour la première fois à une compétition africaine d'envergure, alors que les Congolaises dont la plupart jouent en Angola et en Europe ont bien plus d'expérience, et que le handball dames RD-congolais est parmi les grands du continent.

Martin Enjimo

PRIX SAKHAROV 2015

Les nominés sont connus

Les huit nominés pour le Prix Sakharov 2015 du Parlement européen ont été annoncés le jeudi 10 septembre.

Les nominés seront formellement présentés, lundi 28 septembre, au cours d'une réunion conjointe des commissions des affaires étrangères et du développement ainsi que de la sous-commission des droits de l'Homme. Le lauréat sera quant à lui dévoilé en octobre. Parmi ces nominés figure l'américain Edward Snowden, expert en informatique et ancien employé de la National Security Agency (NSA). Il avait déjà été nominé pour le Prix Sakharov en 2013.

Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit est décerné chaque année par le Parlement européen. Il a été créé en 1988 pour honorer des personnalités collectives ou individuelles qui s'efforcent de défendre les droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Les nominations, indique-t-on, peuvent être faites par un groupe politique ou par 40 députés minimum. Les commissions parlementaires des

affaires étrangères et du développement votent pour choisir, parmi les nominés, les trois finalistes. Ensuite, c'est à la conférence des présidents de choisir le lauréat. L'année dernière, le Prix a été attribué au médecin congolais Denis Mukwenge.

Liste des nominés pour le Prix Sakharov 2015 :

Raif Badawi : blogueur saoudien condamné à 10 ans de prison, à 1000 coups de fouet et à une lourde amende pour avoir insulté les valeurs de l'Islam sur son site web Free Saudi Liberals.

Des prisonniers politiques au Venezuela ainsi que l'opposition démocratique incarnée par la Table de l'unité démocratique, une coalition électorale formée en 2008 afin d'unir l'opposition au parti du Président Hugo Chávez.

Edna Adan Ismail : activiste somalienne qui se bat pour l'abolition des mutilations génitales féminines. Ancienne ministre, elle est aussi la fondatrice et directrice de la maternité Edna Adan dans la ville d'Hargeisa, en Somalie.

Boris Nemtsov, physicien russe, ancien Premier ministre puis opposant politique, assassiné en février dernier à Moscou.

Nadia Savtchenko, pilote militaire ukrainienne, membre de la Rada, le Parlement monocaméral ukrainien, et de la délégation ukrainienne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle a été capturée le 18 juin 2014 puis transférée illégalement en Russie, où elle est toujours emprisonnée.

Edward Snowden, expert en informatique et ancien employé de la National Security Agency (NSA). Il a révélé à la presse de nombreux détails concernant certains programmes de surveillance de masse.

Antoine Deltour, ancien auditeur du cabinet Price Waterhouse Coopers. Il a révélé aux journalistes les LuxLeaks, les accords fiscaux secrets conclus entre certaines multinationales et le Luxembourg.

Stéphanie Gibaud, qui a révélé les pratiques d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent de la banque suisse UBS AG.

BGFI Bank, Fier partenaire
des Jeux du Cinquantenaire



DU 04 AU 19 SEPTEMBRE 2015



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqcongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



HUMEUR

Quand l'assainissement des cours d'eau permet de lutter contre le paludisme !

Nous ne le dirons jamais assez que les agents vecteurs du paludisme se multiplient très rapidement dans des eaux stagnantes et « ordures » aux lits rétrécis à l'image de certaines rivières qui traversent de part en part la ville océane. Au niveau de ces rivières, à première vue abandonnées, aucune condition hygiénique n'est observée et cela à quelques semaines du début de la saison pluvieuse. Ce sont des endroits où partirait le paludisme si rien n'est fait.

Et pourtant ces rivières, à l'instar du cours d'eau de Bakadi-la et de celui traversant l'avenue Marien Ngouabi à quelques mètres de l'arrêt de bus KM4 sont bien dans des quartiers populaires et blocs qui sont gérés par des responsables bien connus. Et surtout que de plus en plus les questions d'assainissement sont actuellement sur toutes les lèvres. Alors où sont-ils, ces responsables des quartiers pour, tant soit peu, mobiliser des jeunes voire même des églises, qui construisent parfois aux abords de ces rivières pour les débroussailler, les curer et les aménager ? Ces lieux sont connus de tous comme des endroits potentiels du paludisme. Alors mobilisons-nous avant la tombée des pluies. Les rivières de cet état, il y en a plusieurs, mais nous avons voulu citer que ces deux-là.

Oui la Médecine avec toute la gamme de ses produits et molécules traite le paludisme ; oui les moustiquaires imprégnées d'insecticides empêchent aux moustiques de piquer, mais ces moyens de lutte contre le paludisme devraient être appuyés par des opérations d'assainissement permanentes et d'envergure desdits cours d'eau, car là où c'est hygiénique, le moustique à horreur de vivre à l'image de la rivière Madoukou-Tsékéké à Brazzaville où des populations riveraines ont aujourd'hui des bons témoignages sur la baisse de la fréquence du paludisme. Et si la Médecine a réussi à soigner le paludéen et la moustiquaire a empêché au moustique de piquer l'homme sain, mais si les cours d'eau ne sont pas aménagés, le risque est grand de retomber dans un perpétuel recommencement car l'anophèle (femelle responsable du paludisme) reviendra toujours puisque ces cours d'eau non assainis sont bien là.

Entendu que l'humanité célèbre le 25 avril de chaque année, la journée mondiale de lutte contre le paludisme, ceci pour sensibiliser l'opinion internationale sur les différents moyens de lutte contre cette maladie qui est un véritable problème de santé publique. Au Congo, cette journée a été célébrée à Pointe-Noire. Et lors de celle-ci, l'accent a été mis sur entre autres moyens de lutte contre cette pandémie, la lutte anti-vectorielle par l'utilisation des bio-larvicides, autrement dit combattre les larves. Alors comment combattre les larves lorsque les cours d'eau des villes ne sont pas assainis et aménagés ?

Encore que l'objectif visé par l'Assemblée mondiale de la santé, c'est la réduction considérable du taux de décès lié à cette maladie. Etant entendu que les taux de mortalité liée à cette pandémie ont reculé de 54% dans la région africaine, ce qui est une bonne chose. Mais pourrait-on gagner ce combat avec des cours d'eau urbains non salubres ? La prévention, les médecins le disent si bien, est l'un des moyens efficaces de lutte contre ce fléau, car le traitement curatif peut aussi déboucher sur les complications non maîtrisables. D'où l'intérêt d'associer dans cette lutte les populations et communautés riveraines à travers des mesures hygiéniques lors des campagnes d'information, d'éducation et de communication afin qu'elles se rendent bien compte que des ordures jetées dans ces rivières peuvent rétrécir les lits des cours d'eau et cela favoriserait la reproduction des larves responsables du paludisme.

Des journées « opérations cours d'eau propres » sont l'une des pistes que des services des mairies et des chefs de quartiers et blocs devraient exploiter, car à quelques semaines des pluies si rien n'est fait, le paludisme nous guette tous vu l'état pitoyable dans lequel se trouvent ces rivières.

Faustin Akono

SOCIÉTÉ CIVILE

Joseph Christian Dzinga Boubanga satisfait du déroulement des Jeux africains à Brazzaville

La Plateforme républicaine des associations de paix et de développement du Congo (PRAPDC) compte 43 associations. Le plenum des présidents s'est réuni à Pointe-Noire sous la direction de Joseph Christian Dzinga Boubanga.



Joseph Christian Dzinga Boubanga/credit photo-Adiac

Pour la plateforme républicaine « Les 11^{es} Jeux Africains qui se déroulent à Brazzaville depuis une semaine constituent pour tous une opportunité historique de mettre en exergue les valeurs d'unité de fraternité, de cohésion et de partage, entre toutes les filles et tous les fils du

Congo, notre beau pays en particulier et de l'Afrique en général. C'est pourquoi, elle félicite le chef de l'Etat et le gouvernement de la République, pour leur effort louable et pour avoir réussi, à tout point de vue, l'organisation de cette grande manifestation panafricaine où il

fait bon vivre ».

Aussi, elle en appelle la population congolaise en général et sa jeunesse en particulier à maintenir cet accueil chaleureux à nos hôtes venus d'Afrique et d'ailleurs et à participer à ce grand rendez-vous de l'histoire en allant massivement dans les stades et les autres sites où se déroulent les disciplines sportives.

En outre, pour la plateforme républicaine, les deux démarches hautement politiques, à savoir la concertation et le dialogue, traduisent une réelle volonté d'apaisement du climat politique national en vue de la consolidation de la paix, seul gage de survie de notre jeune démocratie.

Le rôle politique de la plateforme qui compte en son sein 43 associations consiste à œuvrer de façon permanente à la consolidation de la paix dans notre pays, à promouvoir la culture de paix et celle du dialogue entre les acteurs de notre classe politique nationale, à préserver les équilibres sociaux et encourager la pratique du consensus comme mode de règlement des différends dans notre vécu politique en vue d'un grand rassemblement autour de l'identification et de la poursuite de l'intérêt national attendu par notre peuple.

Hervé Brice Mampouya

Spectacle: la Nuit du Congo à..., se tiendra à New-York

C'est la ville de New York et notamment le siège de l'Organisation des Nations Unies qui accueillera cette année le spectacle culturel intitulé « la Nuit du Congo à... » L'information a été donnée le 11 septembre à Brazzaville par le promoteur de l'évènement, Beethoven Henri Germain Pella-Yombo, au cours d'une conférence de presse organisée par son partenaire Azur, la marque d'Equateur Télécom.

Les 15 artistes retenus pour représenter le Congo à la 9^e édition de cette soirée ont quitté Brazzaville le 13 septembre pour New-York qu'ils atteindront le 16 septembre, a indiqué le promoteur.

Selon Germain Pella-yombo, six mois ont été suffisants pour préparer et programmer le voyage. Ainsi, les musiciens Zoba Casimir «Zao» du groupe Mbanga jazz, Cosmos Moutouari de l'orchestre les Bantous de la Capitale, patrouille des Stars et autres, figurent parmi les 15 artistes retenus pour faire rayonner la culture congolaise à New-York. Après l'Europe, le groupe Pella Yombo (GPY) s'est tourné une deuxième fois, vers l'Amérique, avec son concept la Nuit du Congo à... Ce dernier répond à un tryptique : promouvoir et vulgariser l'identité culturelle du Congo dans le monde ; accompagner la diplomatie de l'Etat et Projeter une image positive du pays à l'étranger.

Une occasion de plus pour permettre au Congo de se révéler aux yeux du monde par sa musique traditionnelle, tradimodern et moderne, autour d'un dîner de gala. Comme pour chaque édition, un support audiovisuel sera distribué, intitulé « Coup d'œil au Congo ».

N'étant pas encore en mesure de subventionner ce spectacle, GPY bénéficie de plusieurs soutiens, tel celui d'Azur qui a apporté sa contribution pour cette représentation musicale des Congolais en dehors de leur frontière. « Nous accompagnons le rêve de nos artistes, une façon de faire connaître notre culture. Nous comblons le vide car l'Etat ne peut pas tout faire (...) », a signifié le promoteur, jugeant le bilan de son concept positif. Malgré les difficultés, a-t-il ajouté, les éditions se tiennent, GPY accompagne l'Etat, en tant que patriote, fort de ses aptitudes dans l'art. Car l'idée de promotion de ce concept lui est venue de l'envie de s'assumer.

Rappelons que la huitième édition s'est déroulée en juin 2014, à Washington, devant 500 personnes pour le spectacle. Il avait aussi un contenu multi catégoriel avec l'exposition des tableaux de l'école de peinture de Poto Poto.

Nancy France Loutoumba

TRANSFERTS

Ladislav Douniama signe au RC Strasbourg pour deux ans

Sans club depuis la fin de son contrat à l'EA Guingamp, Ladislav Douniama s'est engagé, jeudi, avec le RC Strasbourg, actuel douzième du championnat de National. L'attaquant de 29 ans a signé un bail de 2 ans avec la formation alsacienne, qui vise la montée en dépit d'un début de saison mitigé (1 victoire, 4 nuls et 1 défaite)

Fort de son expérience en Ligue 1 (2 buts et 2 passes décisives en 31 matchs), en Ligue 2 (10 buts et 7 passes décisives en 48 matchs) et en National (11 buts en 51 matchs), Douniama devra dynamiser une at-

C'est un atout offensif supplémentaire, il est expérimenté et a connu plusieurs montées.

« Kirikou », qui sort d'une saison presque blanche à Guingamp (1 but en 9 apparitions et 114 minutes

la France. Quant à la piste du Paris FC, elle n'avait pas abouti. C'est donc avec le RC Strasbourg, ex grande place du football français, que Douniama va tenter de retrouver le haut niveau. Et la sélection ?

Rahavi Kifoueti signe au Botev Plovdiv

Sans club depuis la fin de son contrat à Luçon (4 buts et 5 passes décisives en 23 matchs de Natio-



Après une saison difficile à Guingamp, Ladislav Douniama se relance à Strasbourg où il s'est engagé pour deux saisons (crédits photo adiac)

taque en berne (6 buts inscrits en autant de match). C'est en tout cas ce qu'espère Jacky Duguépéroux, le coach alsacien : « C'est un feu-follet. Il a ce grain de folie qui peut perturber les défenses adverses et il est polyvalent (...)

de jeu en Ligue 1) a fait le choix du temps de jeu, mais aussi du projet. Il était aussi en discussion avec le RC Lens, mais les incertitudes sportives et financières qui planent au-dessus du club nordiste ont orienté son choix vers l'Est de

nal), Rahavi Kifoueti vient de s'engager avec le Botev Plovdiv. L'attaquant de 26 ans a signé pour un an (plus une année optionnelle) avec l'ancien club de Fodé Doré, 6^e du dernier championnat bulgare.

C.D.

FIDÈLE PADI

« Ce match a été très disputé et la différence ne s'est faite que d'un point face à un grand champion »

A l'issue de la finale du tir de précision perdue par Chabrol Binguila, Fidèle Padi, le président de la Fécoboules dresse un bilan de ces Jeux africains. Et reste très positif pour sa discipline.

Les Dépêches de Brazzaville : Président, cette médaille d'argent, la première du Congo durant ces Jeux, vous laisse quel sentiment ?

Fidèle Padi : C'est évidemment une belle médaille, même si la déception est présente puisque Chabrol Binguila est champion d'Afrique en titre. Ce match a été très disputé et la différence ne s'est faite que d'un point face à un grand champion.

LDB : Votre athlète, Chabrol Binguila, vous rejoint désormais à la section pétanque du CPGOS...

F.P : Oui, le président du CPGOS vient de lui annoncer cette bonne nouvelle. Ça lui permettra de s'entraîner dans les structures aménagées de Total. C'est très positif, tant pour Chabrol que pour notre discipline.

LDB : D'un point de vue plus général, quel bilan dressez-vous pour votre discipline durant ces Jeux africains ?

F.P : Il y a une forte déception venant des triplettes, puisque nous avions des ambitions réalistes d'arriver sur le podium. Finalement, les deux équipes engagées se sont arrêtées au stade des quarts de finale. On a notamment manqué de réalisme dans les fins de parties, ce qui est fatal à ce niveau-là, surtout que le plateau était vraiment relevé avec des équipes de très grande valeur. Mais bien évidemment, la médaille d'argent de Chabrol rend le bilan globalement positif pour l'équipe de pétanque qui participe au succès du Congo dans ces Jeux.

LDB : Quel sont les enseignements à tirer pour la suite ?

F.P : Je reste positif pour la suite et je maintiens ma confiance en cette équipe, même s'il faudra certainement y ajouter du sang neuf pour la rendre encore plus compétitive. Nous allons procéder à un recensement des meilleurs dans toutes les ligues.

LDB : Quelles sont les prochaines échéances pour le Congo ?

F.P : En juin prochain, nous irons à Tahiti pour la Coupe du monde puisque nous sommes qualifiés en triplette et en tir de précision. Ça nous laisse huit mois pour nous préparer. Mais il faut que les moyens suivent, car nous sommes vraiment les parents pauvres du sport congolais. J'en appelle à nos autorités pour nous soutenir davantage, car nous avons des boulistes talentueux. La pétanque ne coûte pas chère, mais nous devons pouvoir partir en stage dans les meilleurs pays pour progresser.

Propos recueillis par Camille Delourme

RÉFLEXION

Quelle organisation pour l'Afrique centrale demain ?

L'Europe est là pour le démontrer : lorsqu'une communauté de nations s'organise pour mieux faire entendre sa voix sur la scène internationale, elle doit prendre garde à ne pas demeurer trop petite, mais aussi veiller à ne pas étendre à l'excès ses contours car la volonté de vivre en bonne intelligence avec ses voisins finira par se dissoudre dans le magma des intérêts nationaux.

Conçue à l'origine pour enterrer définitivement la hache de guerre entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, l'Union européenne, trop petite à l'origine pour peser sur son propre destin, s'est étendue sur le plan géographique, ces vingt dernières années, au point de devenir proprement ingouvernable. Gérable lorsqu'elle comptait quinze nations, elle a commis l'erreur d'intégrer en son sein la dizaine de pays situés sur ses marges orientales et a perdu simultanément sa cohérence originelle. Même si elle prétend le contraire, elle ne pèse plus guère

sur les affaires de ce monde comme le prouvent, ces derniers temps, de multiples exemples parmi lesquels figure en bonne place son incapacité flagrante à gérer l'afflux des migrants venus du Sud qui, peu à peu, la submergent.

Cette erreur historique, l'Afrique devrait la méditer et en tirer les leçons au moment où, très logiquement, elle s'organise afin d'abaisser les barrières artificielles qui la divisent et constitue des communautés puissantes capables d'influer sur le cours des événements au plan mondial. Tout indique, en effet, que dans les décennies à venir le pouvoir, l'influence, l'émergence même résulteront directement pour elle de la capacité des États, dans une zone géographique déterminée, à s'entendre sur le plan institutionnel en mettant au point une gouvernance commune, efficace et donc crédible. Dans le moment historique que nous vivons, où de nouveaux rapports de forces s'ins-

taurent au plan mondial, ce processus apparaît essentiel.

Prenons, pour illustrer ce propos, le cas de l'Afrique centrale. Confrontée dès l'accession à l'indépendance des pays qui la composent au problème de l'étanchéité de ses frontières, elle a choisi sagement de s'organiser en entités plus ou moins structurées, plus ou moins organisées. Ainsi sont nées successivement la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), la CÉÉAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale) et la CEPGL (Communauté Économique des Pays des Grands lacs). Trois entités qui regroupent au total une quinzaine de pays et qui constituent l'une des communautés humaines potentiellement les plus riches de la planète.

Le problème que doit aujourd'hui résoudre l'Afrique centrale est celui de la cohérence des communautés qui la composent et, partant, de l'efficacité des institutions qui la gèrent. Même

si cela semble irréaliste a priori, le Bassin du Congo doit s'organiser en un ensemble unique qui regroupe les pays de cette partie du continent. Entité géographique aux contours parfaitement définis et aux intérêts communs, il peut constituer rapidement une communauté politique au sens plein du terme. Il suffit pour cela que ses dirigeants prennent place autour de la même table pour jeter les bases de leur entente ; sitôt ce pas décisif franchi, les communautés existantes pourraient définir les conditions de leur union au sein de l'ensemble plus vaste et cohérent que constitue le Bassin du Congo.

Est-il irréaliste, dans ce contexte, d'imaginer que le Congo prenne l'initiative d'un tel mouvement, lui qui se trouve au cœur de l'Afrique centrale, qui joue déjà un rôle essentiel dans la gestion et la prévention des conflits, qui s'est doté des infrastructures nécessaires, qui est donc aisément accessible ?

Jean-Paul Pigasse